



Bruxelles, le 18 décembre 2020

CM 5408/20

CODEC
CULT
AELE
EEE
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: enea.desideri@consilium.europa.eu
codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.77.58

Objet: Projet de DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la décision n° 445/2014/UE instituant une action de l'Union en faveur des capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2033 [2020/0179 (COD)]
Lancement d'une procédure écrite:
– Adoption de l'acte législatif

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé, le 15 décembre 2020, de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le projet de décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision n° 445/2014/UE instituant une action de l'Union en faveur des capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2033, dont le texte figure dans le document PE-CONS 55/20.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse codecision.adoption@consilium.europa.eu au plus tard le **mardi 22 décembre 2020 à 10 heures (heure de Bruxelles)**.
